

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 25

Artikel: Soins à donner à l'enfant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248035>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

eut à souffrir dans cet épouvantable catastrophe.

Jean I de Bassecourt. (1358-1365). — Jacques II de Bienne eut pour successeur Jean I Celui-ci était originaire de Bassecourt. Appartenait-il à la même famille que son prédécesseur Henri II ? On ne saurait le dire. Ce qu'on sait, c'est qu'avant d'être élevé à la prélature, il avait été écolâtre, puis prieur de Bellelay. Il fit au nom de son monastère diverses acquisitions à Dampierre, à Porrentruy et ailleurs. Le 18 janvier 1362 il signa à St-Jean de Cerlier, Frienisberg, de Bellelay, de Fontaine-André, de Gottstatt et du prieuré de l'île de St-Pierre se rendaient mutuellement participants de toutes leurs prières et de leurs bonnes œuvres.

(A suivre)

JECKER, curé.

Abornement aux Franches-Montagnes

(Commune de Montfaucon)

La commune de Montfaucon formait la limite, coté oriental des Franches-Montagnes; entre celles-ci, la Prévôté de St-Ursanne, la Courtine de Bellelay, et sur midi entre les Franches-Montagnes et l'Erguel.

Il existait une borne près de la *Grande-Epine* de Montfaucon, à l'entrée *Est* du village. Cette borne a été transportée à une centaine de pas, plus sur midi, pour servir de poteau à un clédard. Le village, sauf deux maisons un peu plus à l'*Est*, était entièrement sur les Franches-Montagnes.

Une seconde borne est à l'*Est* du Prépetit-jean; une troisième à l'*Etoiné*, tout près du chemin des Peignéres, appelé la *Louvière*; une quatrième existait en haut de la pâture de la *Velle*, soit en haut des Montbovats; elle a été arrachée il y a seulement quelques années. Ces 4 bornes portent la date de 1749 du côté des Franches-Montagnes et de l'autre un S et un U, soit St-Ursanne. Elles sont uniformes et assez bien taillées; elles ont à peu près un mètre de hauteur hors de terre et vont en ligne droite du Nord au Sud. Ces bornes sont toutes sur la commune de Montfaucon et la divisent à peu près par moitié entre les Franches-Montagnes et la Prévôté de St-Ursanne.

De cette 4^e borne et toujours directement sur midi on arrive à une autre de 1 mètre 50 centimètres de haut. Elle est placée sur le pâturage du *Pas-de-fer*, commune des Genevez, à l'extrémité sud-ouest de la Prévôté de St-Ursanne et à l'extrémité nord-ouest de la Courtine de

ce n'est pas celle du capitaine Chenu. Et, si vous appreniez jamais quelque chose l'un ou l'autre, n'en parlez jamais à personne, ni l'un à l'autre non plus; on ne sait jamais qui vous écoute...

Et, comme Marceline semblait résister encore :

— Songe, Maline, que ce garçon, qui ne s'appartenait évidemment plus à cause du vin, à de vieux parents... peut-être une amoureux qui l'attend au pays... Ce serait bien assez, si je mourais, sans faire d'autres malheureux...

Césaire s'était caché le visage sur le lit et pleurait lamentablement.

— Songe, Maline, que le mariage de l'amoureuse sera peut-être une bonne fortune pour ses vieux parents... Allons, jure!

Elle prononça enfin, bien lentement, la gorge toute serrée :

— C'est juré, Firmin.

Bellelay et de la commune des Genevez. Au pied de cette borne il y a une source intarissable. La borne est aplatie du côté des Franches-Montagnes et n'a ni lettres, ni date, ni écusson du dit côté, elle est triangulaire. Du côté de la Prévôté de St-Ursanne, elle a un écusson; du côté de la Courtine un B, mais sans date.

Un peu plus loin, sur le pâturage du Bois-derrière, à 35 pas sur midi du chemin qui autrefois, avant la construction de la route de Glovelier à St-Brais, en 1821, était le seul passage ou chemin qui aboutissait depuis la Vallée de Delémont aux Franches-Montagnes, et que dans le temps on appelait le *grand chemin*, quoiqu'il n'ait jamais été empierré, et par lequel on allait de Glovelier à Sauley, à Lajoux, au Bois-Rebetez, Bois-derrière, Neuveville, Cerlatez, Chenevière et enfin aux Emibois — et aussi depuis la Neuveville aux Rouges-Terres, Bémont. — à 35 pas, dis-je, de ce chemin, il y a une 2^e borne qui sépare les Franches-Montagnes de la Courtine. Elle n'a pas de marque du côté de la montagne, mais du côté de la Courtine elle porte un écusson B avec cinq sapins; elle est sans date.

A 400 pas de celle-ci il y a une 3^e borne sur le même pâturage, de la même forme que la 2^e; elle est très bien taillée, à 1 mètre de hauteur et le dessus est frêté comme un toit. Du côté de Bellelay elle porte la lettre B avec un chiffre qui a dû être un 5. Le haut du chiffre manque.

A 250 pas de cette dernière, il y en a une autre qui est un peu plus haute, mais plus mince, et qui comme la troisième porte un B avec le chiffre 4 au dessus; elle est encore sur le pâturage du Bois-derrière.

A 400 pas plus loin, mais sur le pâturage de la Paturatte à 7 pas sur vent de la barre qui sépare la ferme des Joux de celle de la Paturatte, il y a une borne dont le tronçon est encore en place: l'autre partie ou le dessus a été placée dans la barre qui sépare ces deux fermes. Elle est à 7 pas de son tronçon. En 1851, lors de l'abornement pour le parcellaire de Montfaucon, elle était encore entièrement debout. Cette borne est la dernière qui soit sur la ligne droite du Nord au Sud depuis Montfaucon. Elle sépare trois districts, soit Moutier, Signelégier et Courtelary, ainsi que les trois communes des Genevez, Montfaucon et Tramelan.

(A suivre)

Soins à donner à l'enfant

On donne généralement trop peu d'importance à la vérification du poids du corps chez les enfants. En effet, c'est par l'augmentation ou la diminution de ce poids que l'on peut

Elle connaissait maintenant le secret du blessé, le secret qui faisait si lamentablement pleurer Césaire, ce secret que toutes les ruses du capitaine Chenu n'avait pu arracher à Firmin, ce secret que le brave garçon avait pu garder, même au milieu de l'ivresse chloroformique. Et les lèvres de Marceline prononçaient, tout doucement, le nom du soldat si activement recherché par la justice militaire; mais elle n'en devait rien dire, elle n'en devait jamais parler, même à Césaire, elle l'avait juré.

— Embrassez-vous devant moi! ordonna Firmin.

Césaire n'osait pas; mais Marceline l'attira en murmurant :

— Ah! quel chagrin, mon pauvre ami!

Alors Firmin trouva que c'était assez d'attention; il voulut rire.

— Je sais quelqu'un du pays, dit-il, qui ne rigolerait pas s'il était ici.

Césaire eut un geste résolu, et :

reconnaître si l'enfant se porte bien ou s'il décline, et l'observation rigoureuse de ce facteur a d'autant plus d'importance que l'enfant n'est pas à même de donner des indications sur son état. La constatation du poids serait dès lors la seule manière de savoir si l'alimentation adoptée est profitable ou non. Il est vrai que ces derniers temps une amélioration a été introduite en ce sens qu'on pèse les enfants chaque semaine pendant la première année, pour constater si l'augmentation de poids est régulière, comme cela doit être pour un enfant bien portant. Mais on ne devrait pas négliger de peser les enfants trois ou quatre fois par année jusqu'à la quinzième année.

C'est une mauvaise habitude de ne pas déshabiller les enfants que l'on met coucher l'après-midi. L'enfant que l'on met coucher avec ses habits se réveille baigné de sueur, le sommeil l'a fatigué, au lieu de le reposer, il est mal disposé et de mauvaise humeur. Si les boutons ou les attaches ne sont pas défaits, ou relâchés, la poitrine et le ventre sont gênés, ou comprimés, pendant le sommeil les mouvements respiratoires ne sont plus libres et la digestion est aussi rendue plus difficile. Il faut donc déshabiller les petits enfants pour les mettre coucher si l'on veut que le sommeil leur profite.

Si l'insomnie proprement dite est plutôt peu fréquente dans l'enfance, les nuits agitées ou sans sommeil ne sont cependant pas chose rare et ont déjà troublé le repos de plus d'une mère de famille.

Chez le nourrisson qui crie toute la nuit il s'agit le plus souvent, disent les *Feuilles d'hygiène populaire*, de troubles intestinaux, de dyspepsie, causés par une alimentation qui n'est pas en rapport avec ses capacités digestives. On doit toujours songer à cette cause et chercher avant tout à combattre l'insomnie par une nourriture rationnelle et régulièrement ordonnée; on ne doit pas se presser d'avoir ici recours à des calmants et éviter surtout de donner le soir au bébé des infusions de pavot, des gouttes d'opium ou de cognac. De cette façon on ne réussit la plupart du temps qu'à entretenir la dyspepsie et l'on peut même risquer un grave accident. On n'oubliera pas que l'usage des spiritueux chez la nourrice peut être la source des mauvaises nuits du nourrisson.

Plus tard, chez l'enfant qui prend ses repas à la table commune, c'est encore en réglant le régime qu'on cherchera à combattre l'insomnie. On défendra le vin, les liqueurs, le café et le thé; on ne permettra comme boisson que l'eau et le lait, tout en évitant l'excès des liquides (pas plus de 200 à 250 grammes par repas). On évitera également des repas par trop fréquents et on aura soin que le repas du soir soit très léger, par exemple une soupe épaisse et une

— Désormais, je saurai bien me faire obéir à la maison.

— Mais, doucement, doucement, prononça le blessé; il ne faut jamais brusquer personne. Et maintenant, vous allez partir, bras dessus bras dessous pour le Champ-de-Mars.

Il fallait qu'on vit sa sœur et Césaire en amoureux qu'on connaît le pourquoi de leur fidèle amitié. Ils obéirent comme deux enfants, mais, sur le désir, de Firmin, attendirent avant de partir, que sœur Olympe les eût vus se donnant le bras.

Sœur Olympe fut enchantée. Et elle approuva, quand Firmin murmura :

— Hein!... Sont-ils gentils?...

Elle dit, avec un bon rire :

— V'là tout de même comme j'étais, à vingt ans!

(La suite prochainement.)

petite tasse de lait ou un peu d'eau. L'abus de la viande peut aussi être une cause d'agitation pour la nuit, on n'en donnera dans ce cas qu'au repas du midi.

Si l'influence du régime n'est pas suffisante pour procurer de bonnes nuits à l'enfant, les *Feuilles d'hygiène* recommandent de calmer l'excitation de son système nerveux au moyen de bains tièdes (34° C) de 15 à 20 minutes de durée, donnés le soir 2 à 3 heures après le dernier repas. Le bain peut être donné le matin; mais dans le cas où l'enfant est agité plutôt la nuit, le sommeil troublé par des rêves, des terreurs, c'est le soir, comme nous venons de le dire, qu'il est préférable de faire baigner l'enfant. On peut ajouter au bain une infusion de tilleul ou d'un mélange de tilleul et d'oranger (faire infuser 50 grammes de fleurs de tilleul avec bractées et 10 grammes de feuilles d'oranger dans un litre d'eau bouillante et ajouter au bain). De courts bains froids 20 à 30° C.) des lotions froides, même des douches peuvent dans certain cas être utiles. Chez les enfants de 3 à 5 ans, dont la surexcitation nerveuse est évidente, des enveloppements humides pendant deux heures, répétés deux fois par jour, peuvent donner de bons résultats. Chez l'écolier qui grandit beaucoup et chez lequel on remarque des signes de surmenage intellectuel, on cherchera à ramener le sommeil au moyen du repos, si possible à la campagne.

Ce n'est que lorsque ces différents moyens demeurent impuissants que l'on doit songer aux calmants proprement dits ou aux sédatifs médicamenteux du système nerveux.

Le bain peut être utile non seulement pour calmer l'enfant nerveux, mais aussi pour ranimer un enfant qui risque d'être emporté par une diarrhée abondante, qui est faible de naissance ou bien qui est asphyxié par les progrès rapides d'une fluxion de poitrine ou du croup. Dans ces cas on emploie volontiers, pour stimuler le petit malade, des bains synapisés. On prend pour cela 100 grammes de farine de moutarde pour un bain de 30 litres; on peut placer la moutarde dans un sac en toile qu'on trempe dans l'eau tiède du bain, ou bien on délaie la farine avec un peu d'eau froide et on la verse dans un bain de son tiède ou chaud suivant le cas. On a soin d'agiter l'eau du bain et de frictionner l'enfant qu'on retire lorsque la peau rougit. On peut, parfois, au lieu du bain complet, faire simplement des bains de pieds ou de mains sinapisés: on projette pour cela 40 à 50 grammes de farine de moutarde dans 5 ou 6 litres d'eau tiède.

Aux champs

Causerie agricole et domestique

Le lapin à l'engrais. — Valeur alimentaire de la luzerne et du foin. — Contre les chaleurs. — Plaies aux arbres.

De nos côtés on néglige trop l'élevage du lapin. Il procure cependant un aliment sain et agréable. C'est le lièvre des petits ménages. Est-ce qu'à la campagne, on ne sera pas aise de servir aux amis un lapin rôti ou en gibelotte, au lieu du sempiternel morceau de veau des grands jours, ou du porc frais ou fumé?

L'engraissement du lapin est d'ailleurs d'un bon profit, et nous connaissons en Suisse certains éleveurs qui font ainsi un gain qui n'est pas à dédaigner. Pourquoi ne pas essayer chez nous?

Le lapin à l'engrais est placé dans une caisse pas trop grande où il ne puisse pas prendre trop de mouvement. Cela ne veut pas dire que l'animal ne doit pas pouvoir se tourner; ce serait une

barbarie sans profit. La dimension de la caisse doit comporter au moins 60 centimètres de côté. Il est également insensé de priver complètement de lumière les animaux à l'engrais. On peut parfaitement ménager une ouverture pour le passage de la lumière et de l'air, celui-ci surtout est indispensable. Il s'agit de faire absorber à l'animal à l'engrais le plus de nourriture possible. Il faudra donc fourrager quatre fois par jour et varier le menu autant que possible. On ajoutera au fourrage ordinaire des aliments concentrés en quantités de plus en plus grandes pour autant que tout cela sera mangé. Ces aliments concentrés sont ceux qui contiennent de la farine, du lait ou du sucre. Les légumes secs se recommandent spécialement pour cela; on les servira cuits ou simplement trempés. L'avoine concassée, le maïs, les tourteaux concassés que l'on réduit en pâte au moyen de lait sont aussi d'excellents aliments d'engraissement.

Des chimistes se sont livrés à une étude comparative de la valeur alimentaire de la luzerne et du foin, étude qui intéressera certainement les personnes qui se livrent à l'engraissement des bovins, ou ovins, et celles qui nourrissent des animaux pour la traction.

La conclusion du travail de ces chimistes est la suivante: dans 100 kg. de luzerne on trouve 3 kg. de matières azotées digestibles de plus que dans 100 kg. de foin, et dans 100 kg. de foin, 14 kg. de matières hydrocarbonées digestibles de plus que dans la luzerne.

Au point de vue de la valeur en argent, les différences s'équilibrent sensiblement, et l'agriculteur a raison de ne pas vouloir payer la luzerne plus cher que le foin; mais au point de vue du but pratique à atteindre, il n'est pas indifférent de donner du foin ou de la luzerne aux animaux.

Le foin, aliment plus riche en principes hydrocarbonés, convient surtout pour l'engraissement; la luzerne plus riche en matières azotées, convient surtout pour la production de la force.

Voilà les travaux des champs qui recommencent sous le soleil qui n'est malheureusement pas ardent. Le deviendra-t-il? Il faut bien l'admettre, car en dépit de St-Médard, il est à croire que les chaleurs viendront. Faut-il rappeler au travailleur le danger de boire de l'eau froide pour se désaltérer quand on a très chaud?

Dans la marine des Etats-Unis, on a reconnu que l'eau de gruau d'avoine est la boisson qui convient le mieux aux personnes que leurs devoirs professionnels obligent à rester exposées à la chaleur, et qui, par suite, absorbent beaucoup de liquide pour compenser les pertes dues à la transpiration continue. Il est bien difficile de dire pourquoi la farine d'avoine est préférable dans la préparation de la boisson, à celles de maïs, de sarrasin, de seigle, de blé, de millet, etc.; mais il est certain que ceux qui emploient ce breuvage sont beaucoup mieux rafraîchis et désaltérés que quand ils prennent de l'eau pure. On prépare cette boisson avec 100 grammes du plus fin gruau d'avoine, mélangés à 10 litres d'eau.

Indiquons aussi un vin fortifiant pour les travailleurs pendant les chaleurs. Chez nous, on use encore en général de vin, et on peut lui communiquer des propriétés particulièrement fortifiantes et toniques.

Dans le vin blanc, on fait infuser pendant vingt-quatre heures une petite poignée (15 à 16 grammes) d'absinthe sèche par litre.

Dans le vin rouge, on laisse macérer, pendant trois jours, également par litre, le même poids (15 à 16 grammes) de quinquina gris concassé.

On supplée d'ailleurs, si l'on veut, à ces macérations, en mêlant au vin, au moment d'en faire usage, l'une des teintures ci-après:

Par litre d'eau-de-vie à 20 degrés, on fait infuser:

Ou 15 grammes d'absinthe sèche, pendant vingt-quatre heures;

Ou 15 grammes de quinquina gris concassé, pendant 3 jours.

Ces deux teintures se conservent. Quand on veut les employer, on en verse une petite quantité (plein un dé à coudre, par exemple,) dans un verre de vin blanc, s'il s'agit de la teinture d'absinthe, et environ le double (deux dés), dans un verre de vin rouge, s'il s'agit de la teinture de quinquina.

Voici quelques indications pour la préparation d'un onguent pour les plaies des arbres, onguent qui est employé depuis quelques années avec succès. C'est une sorte de peinture liquide qui s'applique à froid, qui ne demande aucune préparation spéciale au moment de l'emploi et qui se transporte aisément en poche dans une boîte en fer blanc. Pour un kilo d'un mastic de couleur gris-foncé on emploie: 830 grammes de résine purifiée de sapin ou d'épicéa; 15 gr. poix noire; 30 gr. de suif de mouton, 25 gr. de cendres tamisées et 90 gr. d'esprit-de-vin. — Pour la même quantité d'un mastic couleur rougeâtre, il faut: 735 grammes de résine pure, 100 gr. de poix noire 30 gr. de suif de mouton, 35 gr. d'esprit de vin. On fond la poix, la résine et le suif dans un vase de terre ou de fer, au bain-marie, si possible, on ajoute soit la cendre, soit l'ocre, tout en agitant constamment le mélange. Ce n'est que lorsque le mélange est bien intime et à moitié refroidi que l'on ajoute par petites quantités l'esprit de vin.

Avis industriels et commerciaux

Colis postaux pour l'Algérie et la Tunisie. — On peut dès maintenant accepter à l'expédition des colis postaux avec valeur déclarée et grevés de remboursement jusqu'à la limite de fr. 500 à destination de l'Algérie et de la Tunisie. Ces colis doivent emprunter exclusivement la voie de France.

La taxe à la valeur s'élève à 25 cts. par fr. 300 de valeur déclarée et la provision de remboursement au 10 % du montant du remboursement.

LETTRE PATOISE

Es Tscheuffattes, le 2 djullet 1897.

Mon véye ami,

Y ai fait enne crevaie, ai vin de m'en airri-vaie enne... enne bin bouenne — nian, c'à tra bête! C'à sur, dain lai vie en voit de totes les couleurs, mais cment c'té-li, djemais qu'en-ne fois; mais pou debon, ça tra bête! Fidiure-te se djemais i me sero aittendu ai coli! pont le mondre di monde. Fa tedire que vardi pessai... nian tchain c'à qu'on y muse, c'en a prou pou se tandre, tain que c'à bête... Enfin, que veu-te, ce n'à pont mai fâte, l'en é sur, i en seut tot ai fait innocent! To coli c'a lai fâte à vin biain, Mais! c'à tot pairyè, se on était veni me le dire